



**NOTE D'INFORMATION POUR L'INSCRIPTION AU  
DIPLOME NATIONAL DU BREVET (DNB) - SESSION 2023  
-  
CANDIDATS INDIVIDUELS et CNED SCOLAIRES**

## 1 – CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sont candidats individuels à l'examen du DNB :

- les élèves scolarisés en classe de troisième dans un établissement privé hors contrat ;
- les élèves ayant déjà accompli une classe de 3ème et scolarisés en 2022/2023 dans un lycée, un lycée professionnel ou tout autre établissement ;
- toute personne domiciliée en Franche-Comté, dégagée de l'obligation scolaire et non scolarisée ;
- les candidats qui suivent une préparation au titre de la formation continue dans un GRETA ou dans un Centre de Formation d'Adultes dépendant du Ministère de l'Education Nationale.

### Cas particulier des candidats CNED

CNED Non réglementé (dit non scolaire ou libre)	Procédure d'inscription individuelle : catégorie de candidat « INDIVIDUEL »
CNED Réglementé (dit scolaire)	Procédure d'inscription individuelle : catégorie de candidat « CNED SCOLAIRE »

## 2 – PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront ouvertes **du mercredi 19 octobre 2022 à 12h jusqu'au lundi 5 décembre 2022 à 09h00** (heure de fermeture du serveur) sur le site internet de l'académie de Besançon.

Accès direct à la page de création de compte et d'inscription :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/login>

### L'inscription se fait en trois étapes :

- la création et l'activation d'un compte utilisateur
- l'inscription
- la confirmation d'inscription

**Avant de vous connecter, lisez attentivement et intégralement cette notice et le document « aide à l'inscription ».**

Vous devez choisir la série du brevet et les options s'y référant. Pour vous aider dans ce choix, vous trouverez en page 3, la liste détaillée des épreuves de chaque série.

**Vous devez suivre les consignes du serveur et indiquer obligatoirement la série et les options choisies.**



### Quelques précisions

Pour les candidats qui ne disposeraient pas d'ordinateur ou d'accès à Internet à leur domicile, des ordinateurs sont à la disposition du public au Rectorat et dans les Centres d'Information et d'Orientation. Les documents vont vous être adressés tout au long de l'année sur votre compte candidat « CYCLADES » : confirmation d'inscription, convocation, résultats,...

### La confirmation d'inscription

Vous devez éditer votre confirmation d'inscription lorsque vous avez finalisé votre inscription depuis votre compte candidat « CYCLADES », onglet « Mes inscriptions ».

Vous devrez **IMPÉRATIVEMENT** :

- vérifier toutes les rubriques et corriger en rouge les éventuelles erreurs,
- compléter **recto-verso**, dater et signer (signature du candidat et du représentant légal si le candidat est mineur),
- **la retourner au Rectorat de Besançon, de façon dématérialisée via votre espace candidat « CYCLADES » : de préférence ou par courrier postal, accompagnée des pièces suivantes :**
  - photocopie de la pièce d'identité du candidat (recto et verso),
  - attestation de scolarité pour les candidats CNED réglementé (scolaire)
  - verso de la confirmation complété

La confirmation d'inscription datée, signée et accompagnée des pièces mentionnées ci-dessus, doit être déposée en ligne sur votre espace candidat « CYCLADES » **pour le 7 décembre 2022.**

### **IMPORTANT**

**VOTRE INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'A RÉCEPTION DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION  
ACCOMPAGNÉE DES PIÈCES DEMANDÉES**

**A DEFAUT DE RÉCEPTION DE CES DOCUMENTS  
VOTRE CANDIDATURE SERA ANNULÉE**

## **3 – SITUATIONS PARTICULIÈRES**

Tout candidat présentant un handicap est fondé à déposer une demande d'aménagement des épreuves de l'examen. Celle-ci doit être saisie par le candidat ou ses représentants légaux sur la plateforme « INCLUSCOL » avec les identifiants « EDUCONNECT » **au plus tard le 5 décembre 2022, date de clôture des inscriptions.**

## **4 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### • **L'organisation du DNB**

#### **A) Candidats individuels et CNED libre :**

Le diplôme est attribué sur la base des notes obtenues à un examen comportant OBLIGATOIREMENT cinq épreuves écrites.

Pour être admis, le candidat doit obtenir au moins 200 points sur l'ensemble des épreuves.  
Deux séries sont proposées : GENERALE (série G) – PROFESSIONNELLE (série P)

Epreuves écrites obligatoires :

Série Générale	Série Professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (*1)</li> <li>• MATHÉMATIQUES</li> <li>• PHYSIQUE CHIMIE - SVT - TECHNOLOGIE (*2)</li> <li>• FRANCAIS,</li> <li>• HISTOIRE GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (*1)</li> <li>• MATHÉMATIQUES</li> <li>• PHYSIQUE CHIMIE - SVT - TECHNOLOGIE (*2)</li> <li>• FRANCAIS,</li> <li>• HISTOIRE GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE</li> </ul>

(\*1) À choisir parmi : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien.

(\*2) Deux disciplines sur trois tirées au sort et publiées sur le site Eduscol, 2 mois avant les épreuves.

### **B) Candidats CNED réglementé, sous statut scolaire**

Le diplôme est attribué sur la base des notes obtenues à un examen comportant OBLIGATOIREMENT quatre épreuves écrites, une épreuve orale et les notes du socle de connaissance et compétences.

Pour être admis, le candidat doit obtenir au moins 400 points sur l'ensemble des épreuves.

Deux séries sont proposées : GENERALE (série G) – PROFESSIONNELLE (série P)

Epreuves obligatoires :

Série Générale	Série Professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>• EPREUVE ORALE</li> <li>• MATHÉMATIQUES</li> <li>• PHYSIQUE CHIMIE - SVT - TECHNOLOGIE (*)</li> <li>• FRANCAIS,</li> <li>• HISTOIRE GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EPREUVE ORALE</li> <li>• MATHÉMATIQUES</li> <li>• PHYSIQUE CHIMIE - SVT - TECHNOLOGIE (*)</li> <li>• FRANCAIS,</li> <li>• HISTOIRE GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE</li> </ul>

(\*) Deux disciplines sur trois tirées au sort et publiées sur le site Eduscol, 2 mois avant les épreuves.

- **Les sujets des épreuves**

Ils sont établis pour chaque série en fonction des programmes des classes de troisième correspondant à chacune des séries.

Vous trouverez la définition des épreuves et des exemples de sujets sur les pages Eduscol accessibles aux adresses suivantes :

<http://eduscol.education.fr/cid59348/les-epreuves-du-dnb.html>

<http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-annales-de-l-examen.html>

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site officiel concernant le diplôme national du brevet :

<https://www.education.gouv.fr/le-diplome-national-du-brevet-10613>



- **La session d'examen**

Les épreuves durent deux jours et auront lieu les **lundi 26 et mardi 27 juin 2023** dans un collège de votre département de résidence, en fonction de la zone géographique choisie lors de l'inscription.

**La convocation à l'examen sera mise à votre disposition sur votre compte « CYCLADES » environ trois à quatre semaines avant le début des épreuves.**

**En cas de non réception de la convocation dix jours avant la première épreuve, vous devez contacter de toute urgence le bureau DEC3 gérant le DNB (cf. coordonnées ci-dessus en page 1).**

Tous les candidats admis recevront par courrier à l'adresse indiquée lors de l'inscription, leur relevé de notes et leur diplôme (les candidats présents à l'examen et non admis seront destinataires d'un relevé de notes).